

et au fait de toutes ses transactions, et un évaluateur payé au moyen d'un pourcentage sur les ventes, sont les deux seules personnes employées hors du département. Le Col. Coffin, chef de la division des terres de l'Artillerie à Ottawa, outre ses occupations spéciales, a été chargé du soin de ces intérêts, sans aide ni compensation additionnelle; il s'en est acquitté avec son exactitude et sa diligence ordinaires. La plus grande et la meilleure partie des biens-fonds avait été vendue avant le transfert à ce département; cependant le produit des ventes opérées jusqu'à aujourd'hui montre l'activité déployée. Le total est de \$66,678.12.

On a eu recours aux ventes par encan lorsque ce mode a paru avantageux, et les résultats ont été satisfaisants.

Le Département espère disposer du reste des terres dans le cours de cette année.

Le rapport de la division des terres de l'Artillerie marqué A, et ci-annexé, indique un rendement considérable par les ventes et les loyers pendant la présente année. Le total se monte à \$93,783. L'explication qui fait connaître qu'une partie de cette somme est afférente à l'année précédente constate une progression graduelle satisfaisante sous tous les rapports.

L'expérience d'une autre année de fonctionnement du bureau de l'imprimeur de la Reine a fait ressortir la sagesse de l'organisation de ce bureau sur sa base actuelle. La surveillance constante exercée sur les impressions et la reliure pour les divers départements, et l'audition uniforme des comptes de ces services exécutés par contrats à des prix stipulés tendent également à assurer l'économie et l'uniformité dans le travail et le prix—deux résultats satisfaisants. On a perfectionné le système établi au point que l'on peut constater en un instant le coût de chaque détail de ce qui a été donné à l'entreprise, et clore promptement les comptes. Il sera donc toujours facile à l'avenir, pour la confection des contrats ou autres arrangements, de se procurer au besoin des bases d'évaluation, en conférant les registres statistiques du bureau. L'examen du rapport de l'imprimeur de la Reine (appendice B), fera voir que les dépenses d'impression et de reliure pour les différents départements ont augmenté considérablement, mais cet officier justifie cette augmentation par la quantité de travaux exécutés; cette augmentation de travail et de dépense est due au recensement et à d'autres causes, signalées par lui dans son rapport de cette année et dans celui de l'année dernière. Pour les mêmes raisons, la publication de la *Gazette du Canada* a nécessairement occasionné un surcroît de dépense.

Dans la division de l'enregistrement, le service s'est fait avec l'exactitude et la diligence accoutumées.

Un grand nombre de patentes pour des terres des Sauvages et de l'Artillerie, ont été grossoyées et enregistrées, pendant l'année dernière, et des états ont été régulièrement transmis aux régistrateurs des comtés où ces terres sont situées.

J'ai aussi fait transmettre au gouvernement d'Ontario, après leur achèvement, copie des patentes des terres de la Couronne qui, avant le 1er juillet 1867, étaient enregistrées dans des livres qu'on a dû garder, parce qu'ils contenaient aussi les patentes pour les terres des Sauvages et de l'Artillerie et ne pouvaient conséquemment être transférés à cette Province. Ces documents couvraient au-delà de 1,700 pages de papier grand format.

Il a été enregistré à cette division, pendant l'année, 250 cautionnements d'officiers publics.

Depuis mon dernier rapport, les Territoires du Nord-Ouest ont été transférés au Canada.